



1825

boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3H 1R4

ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

téléphones : 514 937 6168

800 599 6168

télécopieur : 514 933 0242

courriel : info@oaq.com

toile : www.oaq.com

26 novembre 2012

**Objet : Consultation publique sur le projet de redéveloppement résidentiel
Mirelis – secteur Marconi-Alexandra**

Madame, Monsieur,

L'Ordre des architectes du Québec a pris connaissance de la consultation organisée par l'Office de consultation publique de Montréal sur le projet de redéveloppement résidentiel Mirelis – secteur Marconi-Alexandra.

En dehors de tout jugement sur le contenu même de ce projet, nous tenons à exprimer notre surprise et notre malaise quant à cette démarche de consultation.

Nous sommes en effet partie prenante de la planification participative sur l'avenir des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau qui doit déboucher sur un plan de développement urbain, économique et social (PDUES), une première à Montréal qui semblait prometteuse. Nous avons d'ailleurs participé à deux journées de réflexion collective, le 23 mai et le 29 octobre, à l'invitation du consultant Acertys.

Selon les documents officiels, le PDUES doit convenir des vocations à privilégier dans les secteurs visés. Or, aucun rapport n'a encore été publié. En effet, selon le document *Ouvrir la voie*, le PDUES élaboré par la Ville de Montréal est attendu pour la fin de 2012, et sera ensuite soumis à une consultation publique au début de 2013.

Un nombre élevé de citoyens se sont mobilisés, et de très nombreux intervenants ont investi du temps, de l'énergie et leur expertise dans l'exercice d'une réflexion préalable. Ils l'ont fait de bonne foi, espérant ainsi collaborer à la définition collective d'orientations globales pour cette zone en devenir.

Un moratoire sur les changements de zonage a été réclamé : un tel exercice de réflexion globale perd tout son sens si des changements de zonage à la pièce ou des permis de construction continuent d'être accordés dans l'intervalle.

...2



2.

L'OAQ est également d'avis qu'il faut définir les grandes orientations avant de décider du devenir d'une parcelle, surtout quand on prétend faire une démarche exemplaire de planification. Dans ce contexte, la consultation sur le projet de redéveloppement résidentiel Mirelis, qui concerne justement une parcelle en plein cœur de ce secteur, paraît pour le moins prématurée. Les deux démarches semblent en totale contradiction.

L'OAQ tenait à vous faire part de son inquiétude à ce sujet.

L'Ordre des architectes du Québec est un ordre professionnel qui a pour mission d'assurer la protection du public. À cette fin, il contrôle l'accès à la profession d'architecte et en régit l'exercice au Québec. Il s'intéresse à toute question qui est d'intérêt pour la profession ou qui est de nature à influencer sur la qualité de l'architecture et du cadre bâti. L'Ordre compte à ce jour près de 3500 membres et près de 700 stagiaires en architecture.
